



RESTRUCTURATION DE LA CITÉ SCOLAIRE PAUL VALÉRY

PARIS 12^E



Mercredi 4 novembre 2015

à 19 heures

Lycée Paul Valéry, Salle A

38, boulevard Soult 75012 Paris

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Présidée par **Catherine BARATTI-ELBAZ**, Maire du 12^e arrondissement,
en présence des élus du 12^e arrondissement et des services de la Ville de Paris

Présentation du projet urbain piloté par la Ville de Paris suite à la construction du nouveau lycée par la Région Ile-de-France; reconstruction du collège, création d'une école, d'une crèche et de logements.



La cité scolaire Paul Valéry, construite en 1960



un lycée de 25 classes et 8 CPGE

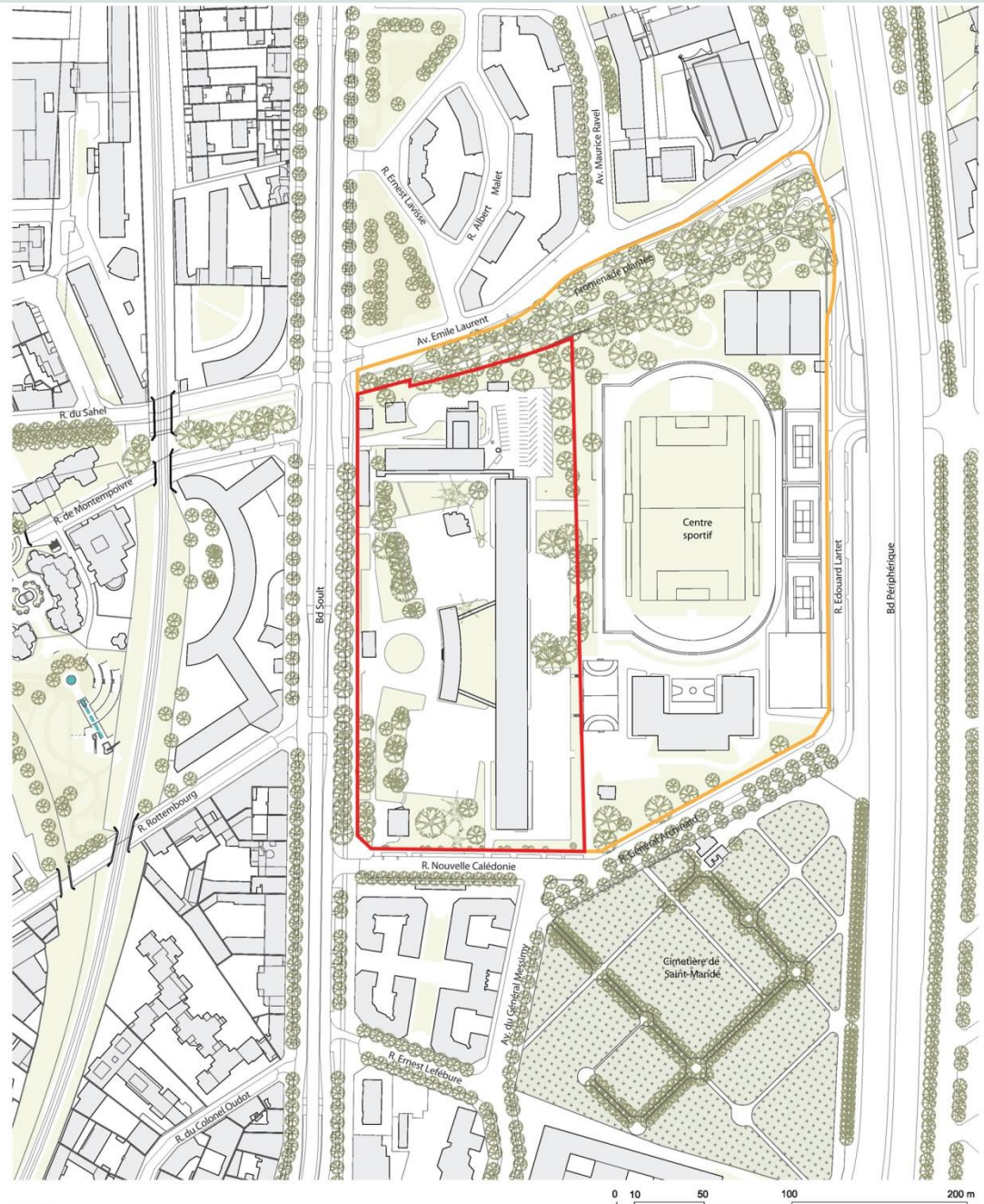
1 000 élèves

un collège de 17 divisions,

450 élèves

un terrain de 3,6 ha

stade et promenade compris, 8,3 ha



Projet du futur lycée Paul Valéry, porté par la Région Ile de France

Reconstruction du lycée

capacité de 1 400 élèves (+ 400 élèves)
lycée polyvalent et classes préparatoires

Construction d'un internat de 150 lits

programme de financement ANRU
maintien de la demi-pension actuelle

Démarche de qualité environnementale

objectif '0 énergie', Label BEPOS
certification HQE(R)

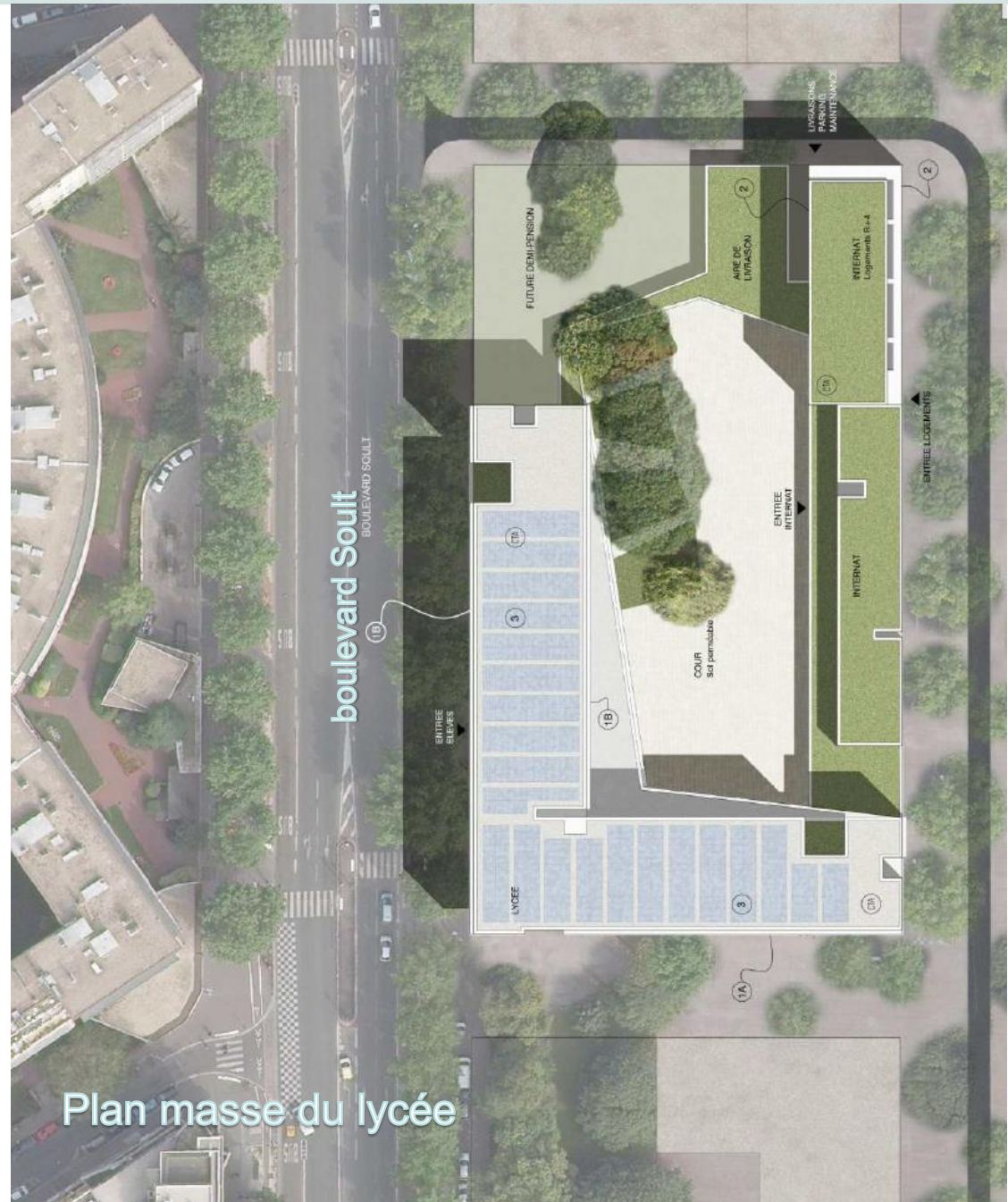
Travaux en site occupé

établissement en fonctionnement
pendant la construction

Calendrier :

2015-2016 : études de maîtrise d'œuvre
2017 juin : démarrage du chantier
2019 septembre : ouverture au public





Plan masse du lycée

Projet du futur lycée Paul Valéry, porté par la Région



L'entrée du lycée depuis le boulevard Soult, avec son parvis ouvert sur la Ville

Maîtrise d'ouvrage: REGION ILE DE FRANCE

Mandataire: La SODEREC

Maîtrise d'œuvre: Agence Alain GIGNOUX architectes
SAS MIZRAHI, BET économiste
ELEMENTS Ingénierie, BET HQE

Reconstituer les équipements scolaires

- séparation fonctionnelle du lycée et du collège
- positionner les équipements dans le paysage urbain

Créer un maillage viaire et prolonger la promenade plantée au travers une continuité verte jusqu'au Bois de Vincennes

Réaliser de l'ordre de 250 logements diversifiés, pour partie étudiants, respectant le PLH (60% de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires et 20% de logements libres)

Compléter l'offre en équipements publics

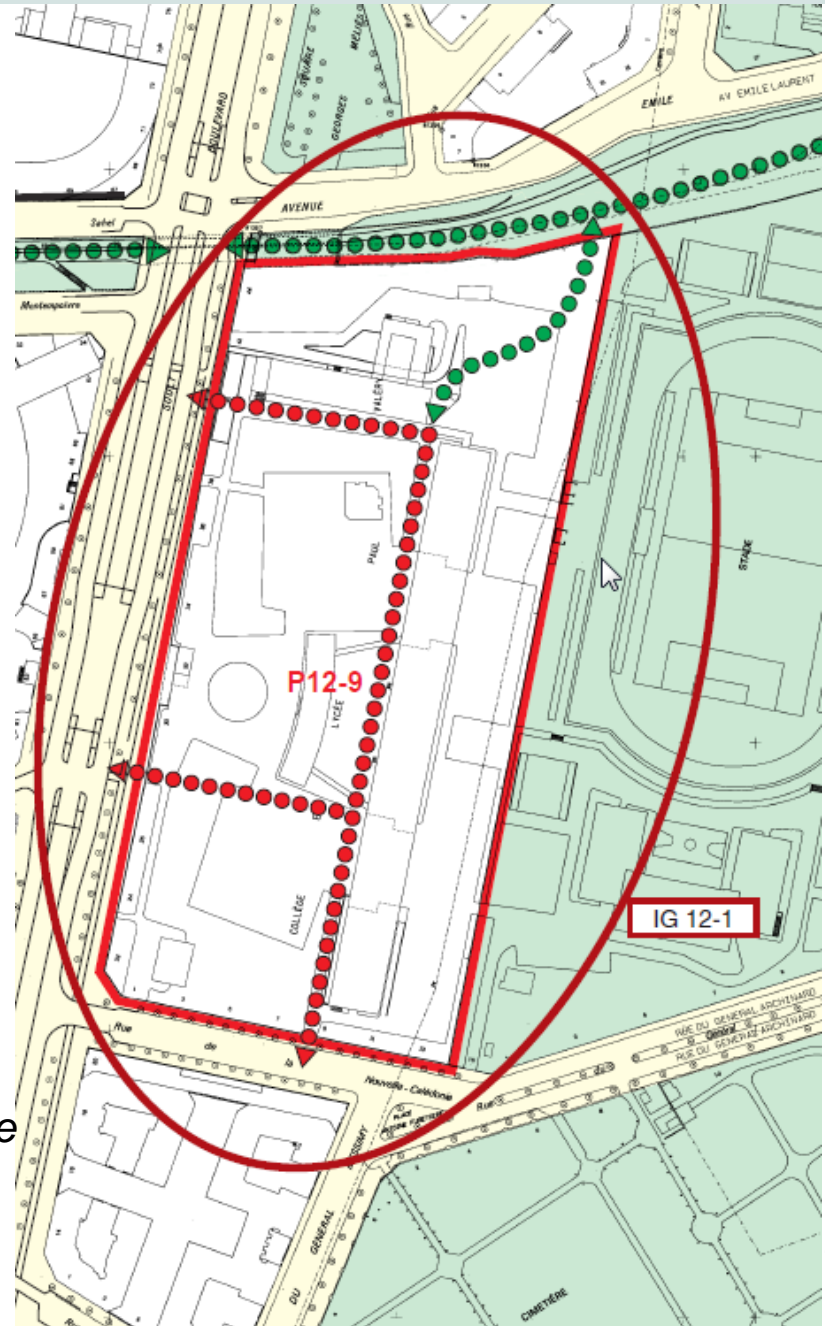
- une école polyvalente
 - une crèche multi-accueil
- Désignation en 2014 de Quintet architecture, équipe de maîtrise d'œuvre urbaine mandataire, pour traduire ces enjeux dans des propositions de recomposition de l'ensemble du site

Instauration d'un périmètre de localisation P12-9

- Reconstitution des équipements scolaires : collège et lycée Paul Valéry
- Voies de desserte locale de 18 à 20 m et raccordements transversaux de 14 à 16 m.

Inscription des voies et d'une liaison piétonnière à créer

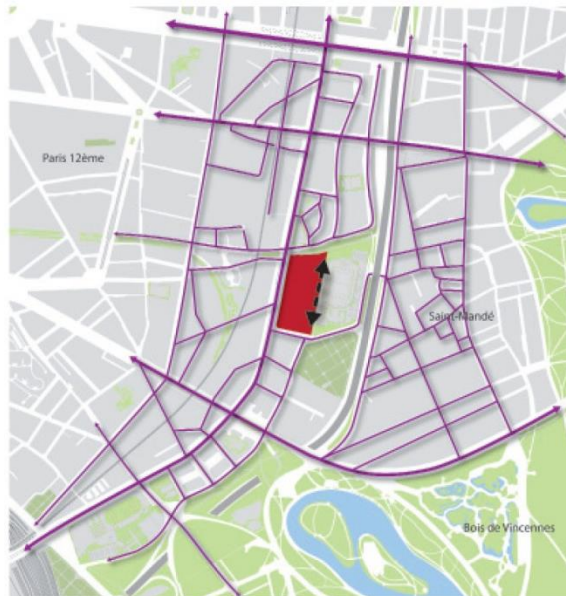
Extrait planche graphique de l'atlas du projet de modification du PLU



Principes d'aménagement : désenclaver et relier



continuités vertes



continuités viaires



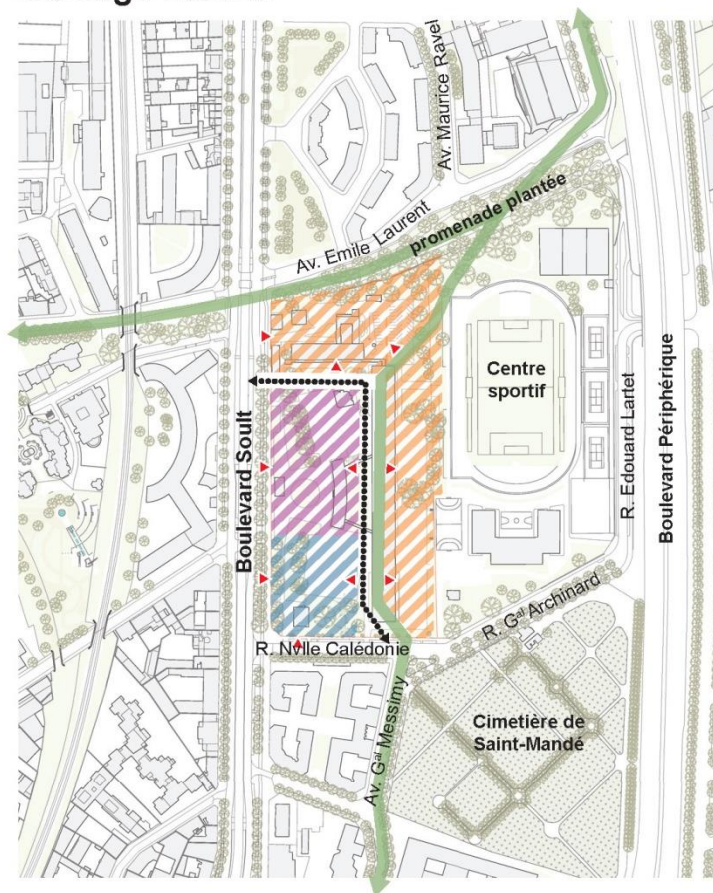
continuités cyclables

Principes d'aménagement : mailler et desservir

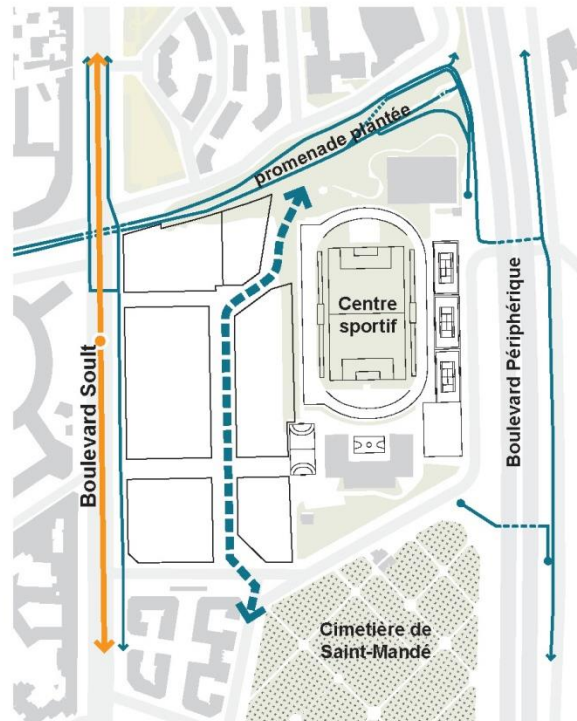
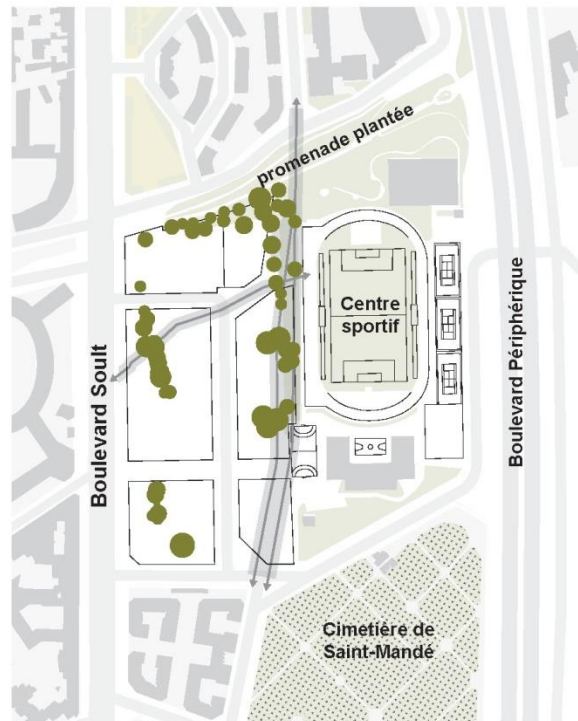
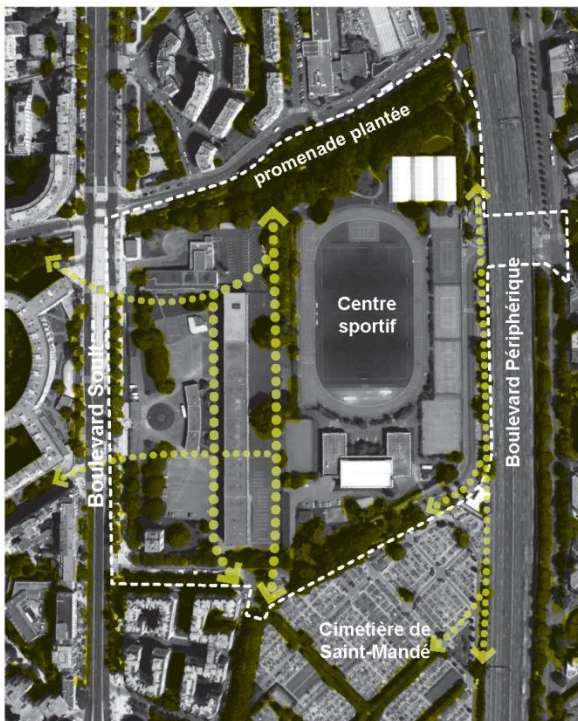
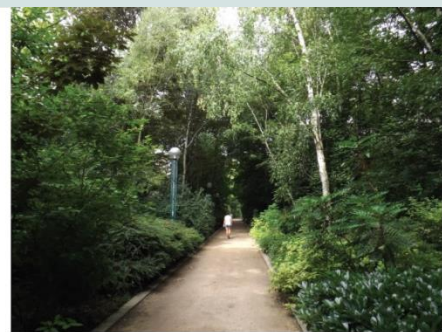



- Voie tertiaire assurant une desserte en coeur d'îlot pour l'ensemble des programmes envisagés
- Implantation des nouveaux espaces publics en proximité du Boulevard Soult : visibilité, animation
- Bonne desserte des équipements scolaires présentant au moins 3 façades accessibles : accès piétons, engins pompiers
- Création d'une « épaisseur verte » à l'échelle de l'îlot entre la voie-promenade et le centre sportif
- Ambiance sonore : voie-promenade protégée du bruit du Périphérique



Maillage central






Principes d'aménagement : renforcer les continuités écologiques

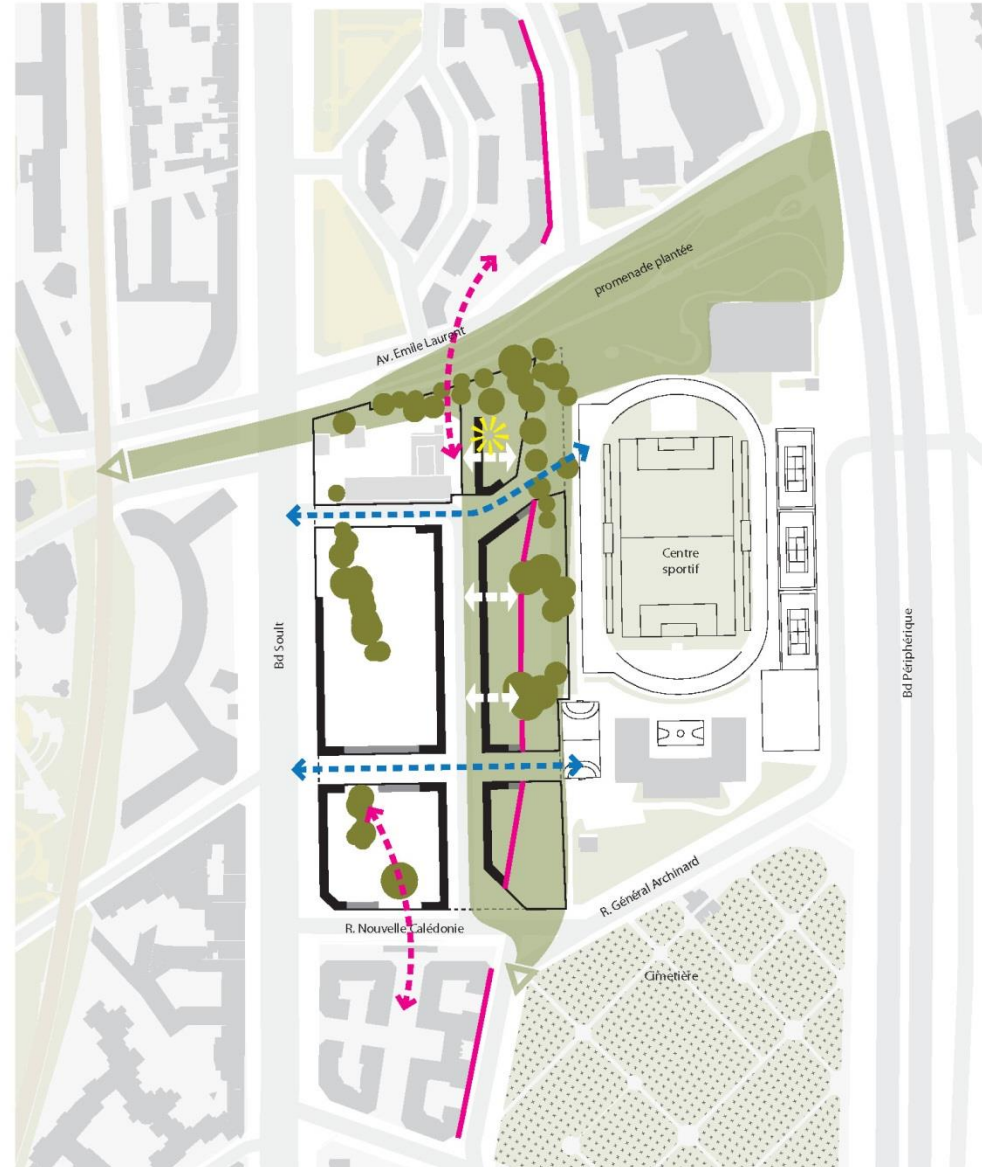


Continuités écologiques à renforcer 

Arbres et masses plantées de qualité 
Réseaux d'assainissement existants 

Circulations douces dédiées existantes 
Circulations douces dédiées projetées 
Ligne tramway / arrêt 

Formes urbaines : composer avec les systèmes de la ceinture verte



Extension de la promenade plantée

Implantation des immeubles
- alignements principaux

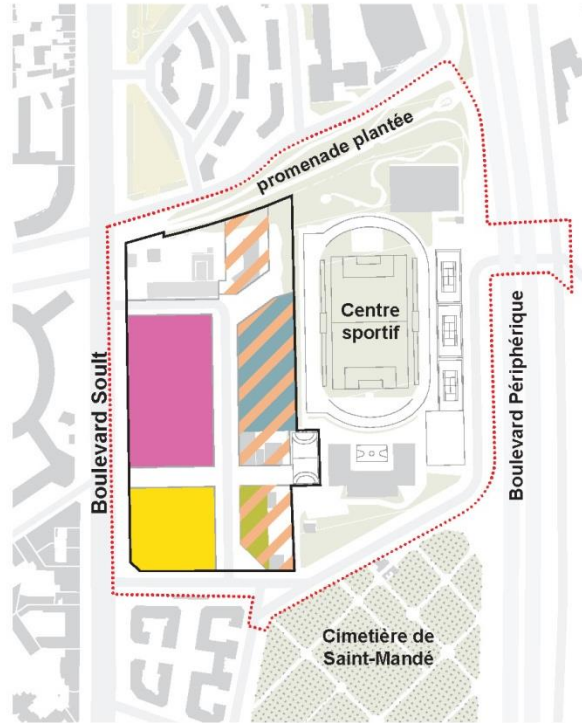
Porosités E-O du bâti

Continuités N-S du front bâti
à l'échelle du quartier (HBMs)

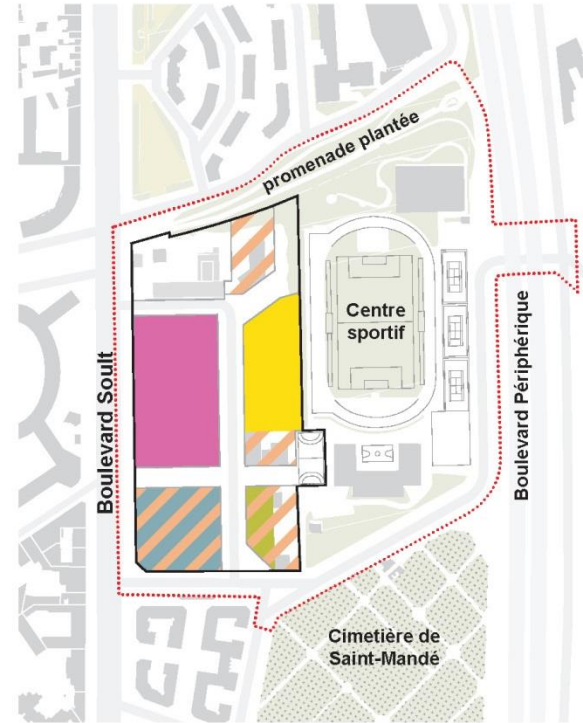


Principes d'aménagement : diversification programmatique et mixité

Collège sur le Boulevard Soult



Collège sur la voie nouvelle



 **Lycée**
+ complément

38 divisions + internat 150 lits
10 logts fonction + réfectoire

 **Collège**
+ complément

24 divisions
logts fonction + réfectoire

 **Ecole**

12 à 15 classes

 **Crèche**

60 berceaux

 **Logements**
+ complément

env. 250 logements
possibilité de commerces



Cuisine centrale

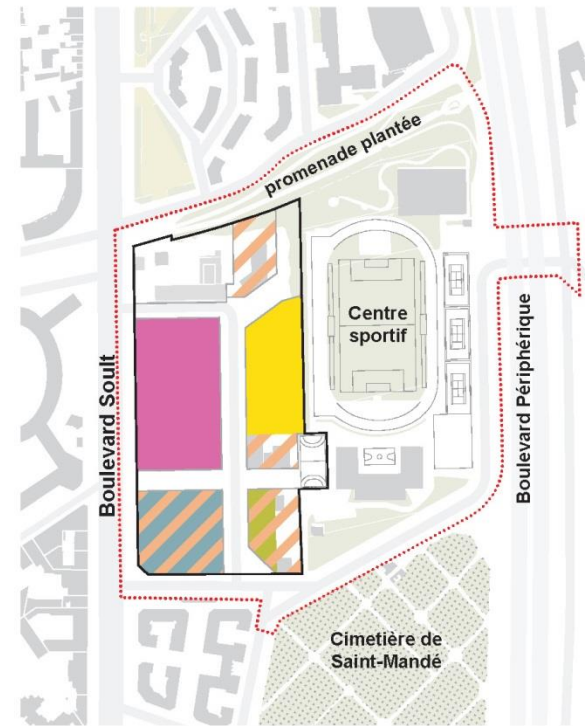
maintien de la cuisine
existante pour le moment

Principes d'aménagement : diversification programmatique et mixité

Option préférentielle

- Distinction claire entre les programmes du collège et du lycée de par leur insertion urbaine
- Meilleure distribution des respectifs flux d'élèves
- Inscription du collège dans le cadre paysager de la promenade plantée, amplifié par le projet
- Composition d'un front bâti mixte sur le Boulevard Soult : logements et équipements
- Possibilité d'intégrer du commerce sur le Boulevard Soult

Collège sur la voie nouvelle



● **Lycée**
+ complément

38 divisions + internat 150 lits
10 logts fonction + réfectoire

● **Collège**
+ complément

24 divisions
logts fonction + réfectoire

● **Ecole**

12 à 15 classes

● **Crèche**

60 berceaux

● **Logements**
+ complément

env. 250 logements
possibilité de commerces



Cuisine centrale

maintien de la cuisine
existante pour le moment

Étapes d'information et de concertation

11 mai 2015

Rencontre avec la communauté éducative autour du projet de restructuration de la cité scolaire Paul Valéry

15 octobre 2015

Réunion d'information de la communauté scolaire par la Région Ile de France sur le projet de lycée et par la Ville de Paris sur le projet urbain

04 novembre 2015

Réunion publique d'information
sur la restructuration de la cité scolaire Paul Valéry

1^{er} trimestre 2016

Ouverture de la concertation formelle au titre des infrastructures routières
Proposition de travail en atelier 'Espaces publics et formes urbaines'

- caractéristiques des espaces publics : continuité et sécurité des cheminements, usages, espaces verts,...
- implantation des nouvelles constructions et animation des rez-de-chaussée, volumétrie générale,...

Juin 2016

Réunion publique de restitution de la concertation